

GO WITH GOLAZO



Belgium cup women



GP ALFRED GADENNE

Ronde



 facebook



lottobelgiumcupwomen.be

de Mouscron

06.04.2026

ROADBOOK 2026

COUPE DE BELGIQUE U17

GP DAMIEN YZERBYT

Ronde **06.04.2026**
de Mouscron



ROADBOOK 2026



Edito de la bourgmestre

Kathy Valcke était notre échevine des Sports lorsque la Ronde de Mouscron a été lancée. Ce projet répondait parfaitement à l'idée que Kathy se faisait de sa mission : susciter, chez tous, l'envie de la pratique sportive par la mise à disposition d'infrastructures de qualité mais aussi par l'organisation d'événements de haut niveau valorisant le sport. La Ronde de Mouscron s'inscrivait parfaitement dans sa vision, d'autant que la compétition s'adressait à des catégories sportives méritant mille fois l'intérêt du public : les dames et les jeunes. Kathy Valcke était très investie dans l'organisation de notre épreuve cycliste. Elle nous a quittés le 11 mars. Cette édition 2026 de la Ronde de Mouscron lui est dédiée. Kathy Valcke vient ainsi rejoindre, au rang des personnalités que la Ronde met à l'honneur, Alfred Gadenne et Damien Yzerbyt, respectivement bourgmestre et échevin, eux aussi trop tôt disparus. La voie ouverte par Kathy Valcke, Alfred Gadenne et Damien Yzerbyt nous oblige. Nous continuerons à développer la complémentarité entre le sport de haut niveau et le sport pour tous, aussi importants l'un que l'autre et indissociables dans leur approche. Le sport de haut niveau ne prend tout son sens que s'il stimule la pratique sportive et s'il est source d'inspiration pour tout un chacun. Il a une fonction d'exemple en mettant l'accent sur des valeurs essentielles, notamment pour la jeunesse : la persévérance, l'amitié, le respect, le dépassement de soi, ... Le sport dépasse le cadre du simple divertissement. Il est un outil stratégique pour la cohésion sociale, le bien-être individuel et la prospérité collective. Kathy Valcke l'avait bien compris et nous lui en sommes reconnaissants. Vive le sport ! Vive le vélo ! Avec tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle édition de la Ronde de Mouscron.

Kathy Valcke was onze schepen van Sport toen de Ronde van Moeskroen werd gelanceerd. Zij heeft zich sterk ingezet voor dit evenement omdat het zich richt tot vrouwen en jongeren en omdat het een mooi voorbeeld is van hoe topsport iedereen kan stimuleren om zelf aan sport te doen. Kathy Valcke is op 11 maart van ons heengegaan. Deze editie 2026 van de Ronde van Moeskroen is aan haar opgedragen. Dank je wel, Kathy ! Leve de sport! Leve de fiets!

Ann CLOET
Bourgmestre de la Ville de Mouscron
Burgemeester van de Stad Moeskroen



Préface de l'Échevine des Sports

La Ronde de Mouscron demeure un rendez-vous sportif incontournable pour notre ville. Chaque année, cette épreuve rassemble coureurs, bénévoles, clubs et passionnés autour d'un événement qui met à l'honneur l'engagement, l'esprit sportif et le dynamisme de notre territoire.

Cette édition 2026 accorde une attention particulière à la course dames. Mettre en lumière le cyclisme féminin est une évidence : il mérite toute sa place dans notre paysage sportif et constitue une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes sportives. La Ronde de Mouscron est fière de contribuer à cette mise en valeur.

Comme chaque année, les épreuves portent le nom de deux personnalités profondément attachées à Mouscron : Alfred Gadenne et Damien Yzerbyt. Leur souvenir continue d'accompagner cet événement et rappelle l'importance du sport comme vecteur de rassemblement et de transmission.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des organisateurs, bénévoles et partenaires qui rendent cette journée possible. Grâce à leur engagement, la Ronde de Mouscron continue de faire vibrer notre ville.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle édition 2026, placée sous le signe du sport, du respect et du fair-play.

*Caroline de Winter
Échevine des Sports, Ville de Mouscron*

De Ronde van Moeskroen blijft een belangrijk sportmoment voor onze stad. Elk jaar brengt dit evenement renners, vrijwilligers, clubs en supporters samen en zet het de sportieve dynamiek van onze regio in de kijker.

In 2026 krijgt de dameswedstrijd extra aandacht. Het vrouwenwielrennen verdient een volwaardige plaats in ons sportlandschap en is een bron van inspiratie voor vele jonge sportsters.

De wedstrijden dragen opnieuw de namen van twee figuren die sterk met Moeskroen verbonden zijn: Alfred Gadenne en Damien Yzerbyt. Hun nagedachtenis herinnert ons aan de verbindende kracht van sport.

Mijn dank gaat uit naar alle organisatoren, vrijwilligers en partners die deze dag mogelijk maken. Ik wens iedereen een mooie editie 2026 toe, in het teken van sport, respect en fair play.

*Caroline de Winter
Scheper van Sport, Stad Moeskroen*



A HEALTHIER & HAPPIER SOCIETY

WWW.GOLAZO.COM

GOLAZO

PRELIMINAIRES COURSE :

Permanence : Hôtel de ville de Mouscron - Grand-Place 1, 7700 Mouscron

Quand ? Lundi 6 avril 2026

**10h30 :
BRIEFING
SÉCURITÉ
HÔTEL DE VILLE
GRAND-PLACE 1**

DAMES Inscriptions équipes HÔTEL DE VILLE GRAND-PLACE 1 8h00 à 9h45	U17 Inscriptions équipes CAM RUE DE COURTRAI 63 12h45 à 14h00
Briefing des directeurs sportifs 10h00 HÔTEL DE VILLE GRAND-PLACE 1	Briefing des directeurs sportifs 15h00 CAM RUE DE COURTRAI 63
Présentation des équipes GRAND-PLACE 10h45 à 11h45	Signature podium 15h15 à 15h45 Contrôle braquet 15h45-16h00
Départ GRAND-PLACE 12h00	Départ GRAND-PLACE 16h15

ORGANISATION «VILLE DE MOUSCRON»

- Mme Ann CLOET, Bourgmestre
- Mme Caroline DE WINTER, Echevine des Sports, de la Jeunesse et de l'Egalité des Chances
- ASBL Ronde de Mouscron
- Service des sports

ORGANISATION

ASBL RONDE DE MOUSCRON & GOLAZO

• Manager général	Jean-Luc VANDENBROUCKE	0495/21.35.35
• Directeur de course	Jean-Denis VANDENBROUCKE	0479/01.94.35
• Responsable signaleurs et Coordinateur sécurité	Vincent DELRUE	0472/29.51.75
• Trésorier	Olivier GRIMONPREZ	
• Responsable départ et arrivée	Pierre-François DIETRICH	0497/52.79.30
• Responsable permanence et presse	Françoise HARVENT	0473/77.02.30
• Responsable équipes	Nancy RUELLE	0485/42.80.80
• Speaker	Mathieu CLAEYS	
• Service médical	Miguel DERYCKE	0471/81.97.45
	Pierre-Henri NUTTIN	0475/85.00.32
• Centre Hospitalier de Mouscron	Avenue de Fécamp, 49	056/85.85.85

PPO DAMES :

→ ROND-POINT N58 - N513

PARKING DAMES :

P1 → PISCINE LES DAUPHINS (OBLIGATOIRE)
RUE PÈRE DAMIEN 2

P2 → RUE VICTOR CORNE (BAS CAM)

VESTIAIRES :

→ PISCINE LES DAUPHINS (OBLIGATOIRE)
RUE PÈRE DAMIEN 2

PPO U17 :

→ GARAGE DELBAR CHAUSSÉE DE LILLE

PARKING U17 :

→ ANGLE RUE DE MENIN
RUE DE COURTRAI (HAUT CAM)

→ ANGLE
RUE DE MENIN - RUE DE BRUXELLES

PARKING ORGANISATION :

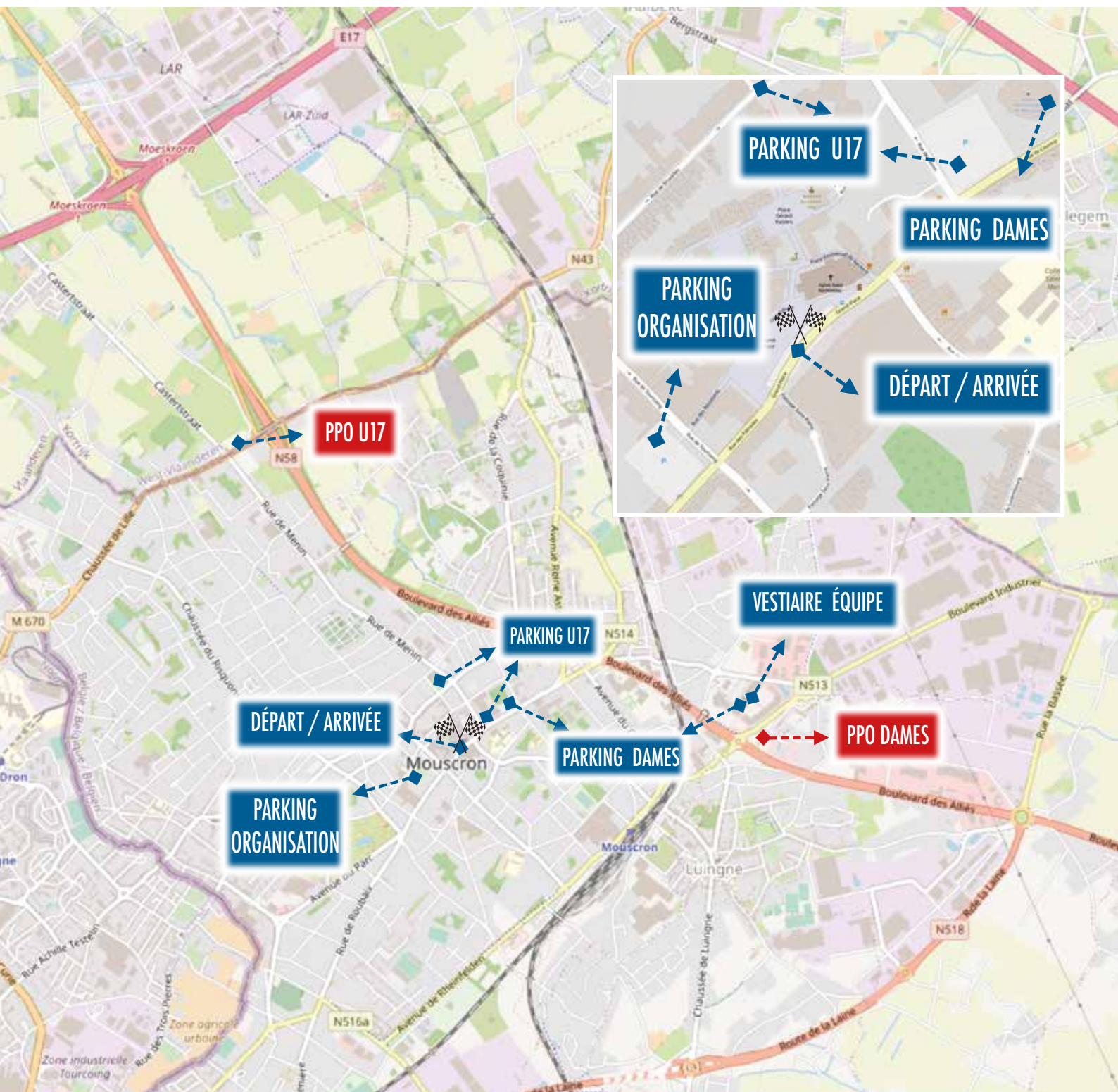
→ ANGLE

RUE DES MOULINS - RUE DE TOURCOING

Police, direction de course, voitures ouvreuses,
voitures dépannages, commissaires, presse,
équipe TV, ambulances, médecins

Permanence inscriptions

Salle de presse, contrôle anti-dopage





PARKING
ORGANISATION

INTERVIEW

PODIUM

ESPACE
VIP

PRESSE

DÉPART/ARRIVÉE

OFFICIEL

ÉCRAN GÉANT

Place
Gérard
Kasiers

Place Emmanuel de Neckere

Eglise Saint
Barthélémy

Passage de la Poste
Mouscron
centre

Co & Co
Antenne
du Centre-
Ville

Le passé
simple

Rue de Courtrai

Rue de Menin

Rue de l'abbé Coulon

Rue de Bruxelles

Petite Rue

Rue de Tourcoing

Rue de Tourcoing

Rue des Résistants

Rue des Patriotes

Passage Saint-Pierre

Passage Saint-Pierre

RODANIA CYCLING



Chronograph Cycling - Exclusive limited edition
30 minute counter chrono - add & split functions double tachymeter
Small second - 10 ATM - Box set with a second strap - 459 €

www.rodania.com



Belgium cup
women

5

PALMARES

DAMES

2021 :

- 1 Chiara CONSONNI
- 2 Jelena ERIC
- 3 Maria MARTINS

2022 :

- 1 Thalita DE JONG
- 2 Nicole STEIGENGA
- 3 Martina ALZINI

2023 :

- 1 FIDANZA Martina
- 2 AHTOSALO Anniina
- 3 FORTIN Valentine

2024 :

1. PIKULIK Daria
2. AHTOSALO Anniina
3. FIDANZA Martina

2025 :

1. ANDERSEN Susanne
2. TRUYEN Marthe
3. VAN DAM Sarah



U17

2023 :

- 1 Thibaut VAN DAMME
- 2 Edouard CLAISSE
- 3 Mas VANDEN EYNDE

2024 :

1. VAN KERCKHOVE Seff
2. BOGAERT Matthias
3. DE VALCK Sune

2025 :

1. MAESSCHALCK Robbe
2. VYDT Jules
3. DE BOIS Nand





ITINÉRAIRE HORAIRE

plan page suivante

LA RONDE DE MOUSCRON

LUNDI 6 AVRIL 2026

GP Alfred GADENNE

125 kms

				Heures de passage			
				Moynne en Km/h			
	Communes , entités, rues traversées	Km +	Km -	36	38	40	
	Depart - Grand-Place (N366)	0,0	125,0	12:00	12:00	12:00	
	Rue des Patriotes (N366)	0	125,0	12:00	12:00	12:00	
	Rue des Moulins (N514)	0,1	124,9	12:00	12:00	12:00	
	Rue de Roubaix (N514)	0,5	124,5	12:00	12:00	12:00	
	Rue du Petit Courtrai	1,5	123,5	12:02	12:02	12:02	
	Rue des Olympiades	1,6	123,4	12:02	12:02	12:02	
	Rue de la Vellerie	2,1	122,9	12:03	12:03	12:03	
	Rue Wolfgang Amadeus Mozart	2,2	122,8	12:03	12:03	12:03	
	Avenue de Rheinfelden (N513)	2,3	122,7	12:03	12:03	12:03	
	Avenue de Barry (N513)	3,1	121,9	12:05	12:04	12:04	
	Rue du Phénix (N513)	3,5	121,5	12:05	12:05	12:05	
	Place de la Gare (N513)	3,9	121,1	12:06	12:06	12:05	
	Rue du Boclé (N513)	4,3	120,7	12:07	12:06	12:06	
	Rue de la Carpe	4,4	120,6	12:07	12:06	12:06	
	Rue du Village	4,7	120,3	12:07	12:07	12:07	
	Rue des Cleugnottes	5	120,0	12:08	12:07	12:07	
	Chaussée de Luigne	5,1	119,9	12:08	12:08	12:07	
	Rond-point (passage par la droite)	6	119,0	12:10	12:09	12:09	
HERSEAUX		6,2	118,8	12:10	12:09	12:09	
	Place d'Herseaux	6,8	118,2	12:11	12:10	12:10	
	Rue des Croisiers	6,8	118,2	12:11	12:10	12:10	
	Boulevard du Champ d'Aviation	7,1	117,9	12:11	12:11	12:10	
	Rue de l'Ancien Château	7,5	117,5	12:12	12:11	12:11	
	Chaussée du Long Bout	8,2	116,8	12:13	12:12	12:12	
	Rue de la Malcense	8,4	116,6	12:14	12:13	12:12	
	Rue de la Malcense	10	115,0	12:16	12:15	12:15	
	Rue de la Barrière Leclercq	10,2	114,8	12:17	12:16	12:15	
	Avenue des Merisiers	10,7	114,3	12:17	12:16	12:16	
	Rue de la Rouge Croix	10,8	114,2	12:18	12:17	12:16	
	Rue du Quevaucamps	12,9	112,1	12:21	12:20	12:19	
	Boulevard d'Herseaux (N512)	13,3	111,7	12:22	12:21	12:19	
	Rond-point (passage par la droite)	13,6	111,4	12:22	12:21	12:20	
DOTTIGNIES		13,6	111,4	12:22	12:21	12:20	
	Rue de France (N512)	13,7	111,3	12:22	12:21	12:20	
	Rue Arthur Roelandt (N512)	14,5	110,5	12:24	12:22	12:21	
	Rue Alphonse Pouillet	14,6	110,4	12:24	12:23	12:21	
	Rue de l'Espierres	14,9	110,1	12:24	12:23	12:22	
	Rue de Bellegem	15,4	109,6	12:25	12:24	12:23	
ROLLEGEM		17,5	107,5	12:29	12:27	12:26	
	Ronsevaalstraat	17,5	107,5	12:29	12:27	12:26	
	Candeléstraat / Rue du Bréda	19,4	105,6	12:32	12:30	12:29	
MOUSCRON		20,1	104,9	12:33	12:31	12:30	
	Rue Robert Spriet	20,1	104,9	12:33	12:31	12:30	
	Rond-point (passage par la droite)	20,3	104,7	12:33	12:32	12:30	
ROLLEGEM		20,3	104,7	12:33	12:32	12:30	
	Tombroekmolenstraat	20,3	104,7	12:33	12:32	12:30	
	Schreiboomstraat	20,6	104,4	12:34	12:32	12:30	
	Moeskroensstraat	21,3	103,7	12:35	12:33	12:31	
	Moeskroensstraat	21,8	103,2	12:36	12:34	12:32	
MOUSCRON		21,8	103,2	12:36	12:34	12:32	
	Rue du Piro Lannoy	21,9	103,1	12:36	12:34	12:32	
	Rue du Plavitout	22,4	102,6	12:37	12:35	12:33	
	Rue de Rollegem	22,5	102,5	12:37	12:35	12:33	
	Rue des Garennes	22,6	102,4	12:37	12:35	12:33	
	Rue du Mont Gallois	22,9	102,1	12:38	12:36	12:34	
	Rond-point (passage à gauche)	23,4	101,6	12:39	12:36	12:35	
	Rue du Mont Gallois	23,4	101,6	12:39	12:36	12:35	
	Chaussée d'Aelbeke (N514)	23,6	101,4	12:39	12:37	12:35	
	Avenue Royale (N514)	24,3	100,7	12:40	12:38	12:36	
	Rue de Courtrai (N514)	24,6	100,4	12:41	12:38	12:36	
	Grand-Place	24,9	100,1	12:41	12:39	12:37	
	1e Passage Ligne Arrivée	25	100,0	12:41	12:39	12:37	
	2e Passage Ligne Arrivée	50	75,0	13:23	13:18	13:15	
	3e Passage Ligne Arrivée	75	50,0	14:05	13:58	13:52	
	4e Passage Ligne Arrivée	100	25,0	14:46	14:37	14:30	
	5e Passage ARRIVEE	125	0,0	15:28	15:17	15:07	

LA RONDE DE MOUSCRON

LUNDI 6 AVRIL 2026

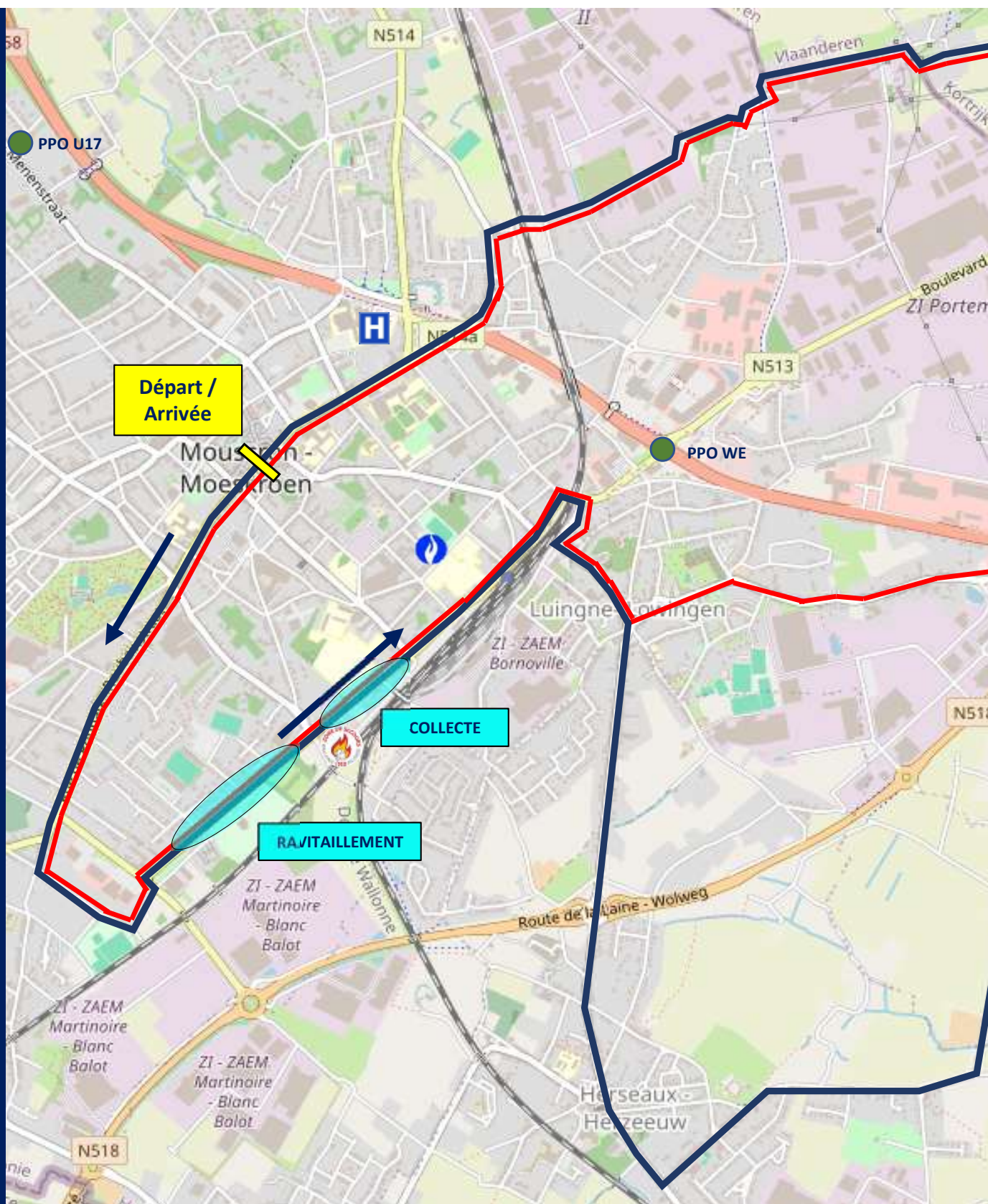
GP Damien Yzerbyt

76,2 KMS

				Heures de passage			
				Moynne en Km/h			
	Communes , entités, rues traversées	Km +	Km -	38	40	42	
	Départ - Grand-Place (N366)	0,0	76,2	16:15	16:15	16:15	
	Rue des Patriotes (N366)	0	76,2	16:15	16:15	16:15	
	Rue des Moulins (N514)	0,1	76,1	16:15	16:15	16:15	
	Rue de Roubaix (N514)	0,5	75,7	16:15	16:15	16:15	
	Rue du Petit Courtrai	1,5	74,7	16:17	16:17	16:17	
	Rue des Olympiades	1,6	74,6	16:17	16:17	16:17	
	Rue de la Vellerie	2	74,2	16:18	16:18	16:17	
	Avenue Wolfgang Amadeus Mozart	2,2	74,0	16:18	16:18	16:18	
	Avenue de Rheinfelden (N513)	2,3	73,9	16:18	16:18	16:18	
	Avenue de Barry (N513)	3,1	73,1	16:19	16:19	16:19	
	Rue du Phénix (N513)	3,5	72,7	16:20	16:20	16:20	
	Place de la Gare (N513)	3,9	72,3	16:21	16:20	16:20	
	Rue du Boclé (N513)	4,3	71,9	16:21	16:21	16:21	
	Rue de la Carpe	4,4	71,8	16:21	16:21	16:21	
	Rue du Village	4,6	71,6	16:22	16:21	16:21	
	Rond-point (passage à gauche)	5	71,2	16:22	16:22	16:22	
	Rue Hocedez	5	71,2	16:22	16:22	16:22	
	Rue Curiale	5,1	71,1	16:23	16:22	16:22	
	Chaussée de Dottignies	5,4	70,8	16:23	16:23	16:22	
	Ilôt directionnel (passage par la droite)	6,6	69,6	16:25	16:24	16:24	
	Rond-point (passage par la droite)	6,7	69,5	16:25	16:25	16:24	
	Rue de la Bassée (N518)	6,8	69,4	16:25	16:25	16:24	
	Ilôt directionnel (passage par la gauche)	7,9	68,3	16:27	16:26	16:26	
	Rond-point (passage par la gauche)	7,9	68,3	16:27	16:26	16:26	
ROLLEGEM		8,1	68,1	16:27	16:27	16:26	
	Tombroekmolenstraat	8,1	68,1	16:27	16:27	16:26	
	Schreiboomstraat	8,2	68,0	16:27	16:27	16:26	
	Moeskroensstraat	9	67,2	16:29	16:28	16:27	
	Moeskroensstraat	9,5	66,7	16:30	16:29	16:28	
MOUSCRON		9,6	66,6	16:30	16:29	16:28	
	Rue du Piro Lannoy	9,6	66,6	16:30	16:29	16:28	
	Rue du Plavitout	10,1	66,1	16:30	16:30	16:29	
	Rue de Rollegem	10,2	66,0	16:31	16:30	16:29	
	Rue des Garennes	10,3	65,9	16:31	16:30	16:29	
	Rue du Mont Gallois	10,6	65,6	16:31	16:30	16:30	
	Rond-point (passage à gauche)	11,1	65,1	16:32	16:31	16:30	
	Rue du Mont Gallois	11,1	65,1	16:32	16:31	16:30	
	Chaussée d'Aelbeke (N514)	11,4	64,8	16:33	16:32	16:31	
	Avenue Royale (N514)	11,8	64,4	16:33	16:32	16:31	
	Rond-point (passage à gauche)	12	64,2	16:33	16:33	16:32	
	Rue de Courtrai (N514)	12,3	63,9	16:34	16:33	16:32	
	Grand-Place	12,6	63,6	16:34	16:33	16:33	
	1er Passage Ligne d'Arrivée	12,7	63,5	16:35	16:34	16:33	
	2e Passage Ligne Arrivée	25,4	50,8	16:55	16:53	16:51	
	3e Passage Ligne Arrivée	38,1	38,1	17:15	17:12	17:09	
	4e Passage Ligne Arrivée	50,8	25,4	17:35	17:31	17:27	
	5e Passage Ligne Arrivée DERNIER TOUR	63,5	12,7	17:55	17:50	17:45	
	6e Passage ARRIVEE	76,2	0,0	18:15	18:09	18:03	

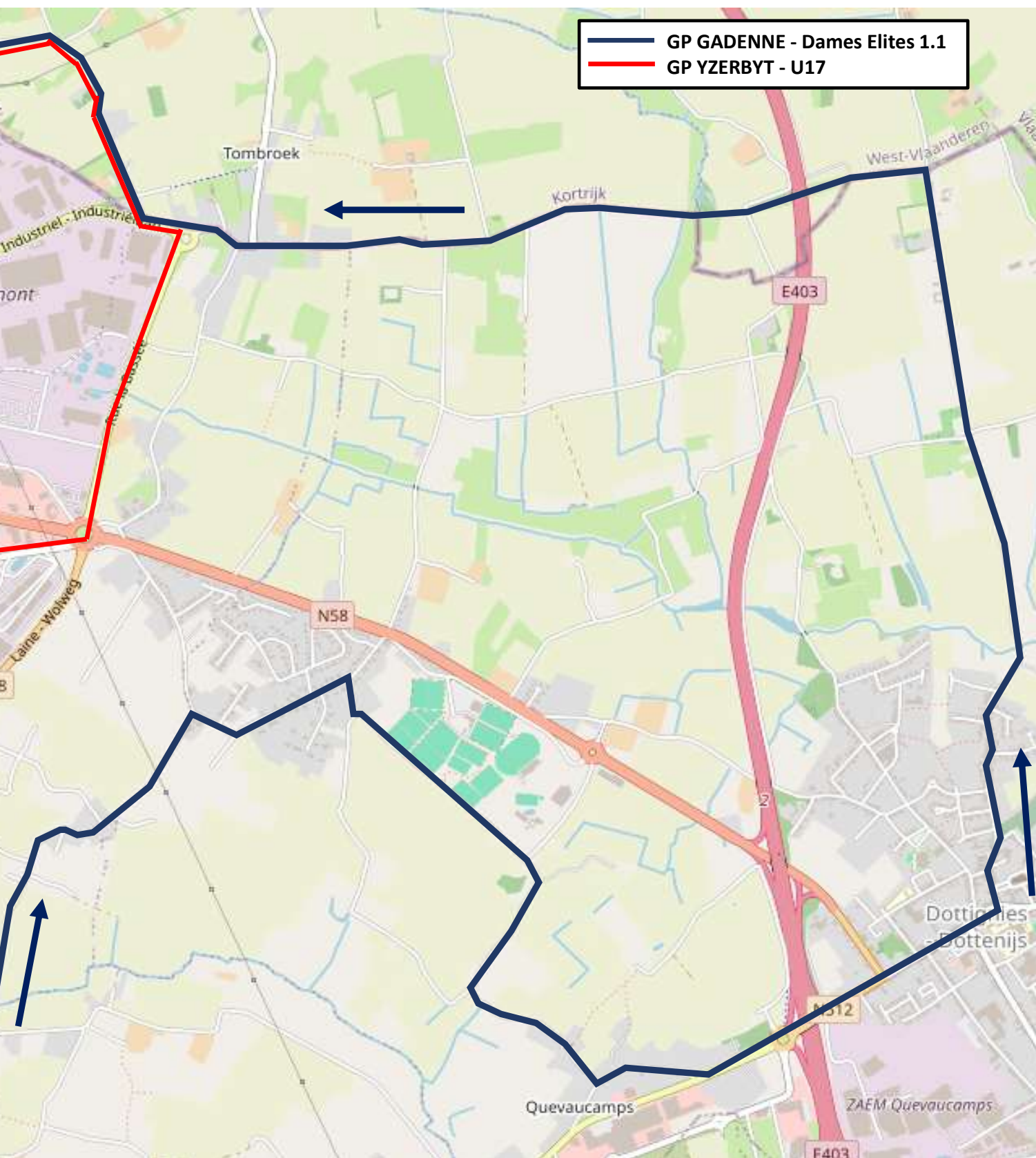


RONDE DE MOUSCRON – Lundi 6 avril 2026



UCI
EUROPE
TOUR





LES ÉQUIPES DAMES



RONDE DE MOUSCRON FEMMES
2026



Als eerste op de hoogte van het nieuws? 't Begint in onze app.

- ✓ **24/7 updates**
- ✓ **Meldingen bij belangrijk nieuws**
- ✓ **Nieuws uit jouw buurt**
- ✓ **Sportnieuws met live verslaggeving**
- ✓ **Podcasts: Sjotcast, De Stemmen van Assisen, ...**
- ✓ **Exclusieve wedstrijden, dossiers en acties**



**Download
de app**



Download onze app

't Begint bij ons

N
Nieuwsblad

LES ÉQUIPES U17

1 ACROG-TORMANS BALEN BC
2 AS CONSTRUCT - FICOSURPLUS CYCLING TEAM
3 AVIA-RUDYCO CYCLING TEAM
4 BIQS-BRAINSQUARE OLYMPIA TIENEN
5 CRABBÉ-DSTNY
6 CT HOUTLAND-WESTKUST
7 CT LUC WALLAYS - JONGE RENNERS ROESELARE
8 CYCLING CLUB 1785
9 DLS INVIGO
10 FRUIT AT WORK - ARGENTA CYCLING TEAM
11 GMS CYCLING TEAM GLABBEK
12 GOLAZO YOUNG LIONS
13 HOTOND SPORHOTEL - LITUBRA PARKET - WIELERTEAM
WAREGEM
14 ISOREX CYCLING TEAM

15 KVC T' MEETJESLAND KNESSELARE
16 KZLWC-AE
17 PIERRE & SOL - OG CYCLES
18 SPORT EN STEUN LEOPOLDSBURG
19 SPRINT 2000 CHARLEROI
20 TEAM CYCLISTE DE HESBAYE
21 TEAM KEMPEN CYCLING VZW
22 THE LEAD OUT CYCLING ACADEMY
23 TRUSTUP-CC CHEVIGNY
24 VAN MOER LOGISTICS CYCLING TEAM
25 VÉLO CLUB ARDENNES
26 VZW WP DE MOLENSPURTTERS MEULEBEKE
27 WAC TEAM
28 WIELERCLUB ONDER-ONS PARIKE VZW
29 WIELERCLUB SPORT EN MOEDIG GENK

REGLEMENT COUPE DE BELGIQUE U17

Voir le site : www.belgiancycling.be

Les trois premiers doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire

Nom	Fonction	Email	Mobile
LEJEUNE Denis	Président 1	denis.lejeune@outlook.com	+32497359980
DEBOEUF Peter	Commissaire 2	peter.deboeuf1@gmail.com	+32494326479
DECLERCQ Laurent	Commissaire 3	laurent.declercq@hotmail.be	
LIEGEOIS Claude	Juge à l'arrivée	liegeois.claude@gmail.com	+32471329614
DE MEY Sébastien	Commissaire moto 1	seb.demey@gmail.com	
DELVA David	Commissaire moto 2	david.gaverstreek@hotmail.com	+32470138514
VAN LANDEGEM Lieven	Pilote moto Bel Cycling 1	lievenvanlandegem@telenet.be	+32486270620
LAUWAGIE Peter	Pilote moto Bel Cycling 2	peter.lauwagie@telenet.be	+32497459716
BRUYERE Valérie	Administration course	bruyere.valerie@gmail.com	0489328249
VANHOUTE Sabine	Opérateur transpondeurs	sabinevanhoute@skynet.be	+32475825567
VANDENBULCKE Benoît	Photofinish 1	vdb.benoitfab@gmail.com	
FONTAINE Luc	Delegué technique	lfontaine1@yahoo.fr	
Telecom FCWB	Telecom Team Jury1		
HAVELANGE Freddy	Commissaire Radio-Tour	freddyhavelange@skynet.be	+32475447372

Telecom

Radio Tour: 164.63125 Mhz - Kan 1

REGLEMENT DAMES

Art. 1 Organisation:

L'épreuve cycliste « La Ronde de Mouscron » est organisée par « l'asbl Ronde De Mouscron » et se dispute le lundi 6 avril sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le Manager général : Jean-Luc VANDENBROUCKE. Le Directeur de course : Jean-Denis Vandenbroucke. Le coordonnateur sécurité : Vincent DELRUE. Contact Equipes : Nancy RUELLE. Le départ et l'arrivée se feront sur la Grand Place de Mouscron. Le départ sera donné à 12h00 et l'arrivée se fera après 125Km

Art. 2 Type d'épreuve :

L'épreuve, réservée aux dames et aux moins de 23 ans

Elites, est classée en catégorie 1.1 DA. L'épreuve attribue des points au classement Continental Europe, soit aux vingt-cinq (25) premiers coureurs du classement final : 12, 5, 8, 5, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5 et 3 points pour les 10 derniers.

Art. 3 Participation :

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : équipes continentales femmes UCI, équipes nationales, équipes régionales et de club, équipes mixtes. Conformément à l'article 2.2.003, le nombre de coureurs par équipe est de REGLEMENT DAMES minimum 5 coureurs pour pouvoir

prendre le départ et de maximum 7 coureurs.

Art. 4 Permanence :

L'inscription et le retrait des dossards se feront le lundi 6 avril 2026 de 8 à 9h45 à l'Hôtel de Ville de Mouscron Grand-Place 1 à 7700 Mouscron. La réunion des directeurs sportifs aura lieu le lundi 6 avril 2026 à 10h à l'Hôtel de Ville de Mouscron Grand-Place 1 à 7700 Mouscron.

Art. 5 Radio-Tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence de 164.631.25 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est autorisée.

Art. 6 Assistance technique Neutre :

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la firme Passion 4 Cycling et ce service est composé de 2 voitures et 1 moto.

Art. 7a. Zone de Ravitaillement

La zone de ravitaillement est située Avenue de Rheinfelden.

Art. 7b. Zone de collecte :

La zone de collecte est située Avenue de Barry Il est demandé à toute la caravane (coureurs, suiveurs...) d'utiliser la zone de collecte prévue pour se défaire de leurs déchets. Il est demandé aux coureurs, la plus extrême prudence pour se défaire de leurs bidons, musettes, ...

Art. 8 Délais d'arrivée :

Le délai d'élimination de la « Ronde de Mouscron » est le temps du vainqueur majoré de huit pour cent (8%). Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation avec l'organisateur.

Art. 9 Itinéraire Horaire :

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve 2025. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Art. 10 Signature de départ :

Départ sans signature MAIS présentation des équipes obligatoire selon l'horaire communiqué lors de la réunion des Directeurs sportifs.

Art. 11 Fléchage :

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche, de couleur jaune et noire, sera exposé à la permanence. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

Art. 12 Soins Médicaux :

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par les médecins de l'épreuve. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

Art. 13 Décisions :

Toute décision du Collège des Commissaires sera communiquée à la direction de l'organisation qui se charge de sa diffusion. La direction de l'organisation assure également la communication de tous les classements.

Art. 14 Comportement :

Les organisateurs ne reconnaissent aucune dette que pourraient contracter les directeurs sportifs. Les membres de chaque équipe sont tenus de veiller à la propreté et au bon état des lieux mis à leur disposition. Tout comportement indiscipliné sera pénalisé suivant le barème U.C.I.

Art. 15 Dossards et plaques de cadre :

Les numéros d'identification fournis par l'organisateur doivent être utilisés par les coureurs sans aucune modification.

Art. 16 Forfait :

En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI

Art. 17 Protocole :

Les 3 premiers de l'épreuve doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire selon l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI. Obligation est faite au vainqueur de l'épreuve de répondre aux interpellations des journalistes de la presse parlée, écrite ou télévisée.

Art. 18 Contrôle antidopage :

Les locaux antidopage sont prévus à l'Hôtel de Ville de Mouscron Grand-Place 1 à 7700 Mouscron. Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française (belge) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement. Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le contrôle antidopage sera effectué aux endroits fixés dans le roadbook et signalés à partir de la ligne d'arrivée selon les modalités du règlement antidopage de l'UCI et les instructions données par les communiqués officiels et les affichages sur la ligne d'arrivée.

Art. 19 Officiels de la course :

(art. 1.2.077e et 1.2.078) Les officiels chargés d'assurer l'organisation générale et le bon déroulement de l'épreuve sont :

- Le Manager général :
J.L. VANDENBROUCKE Portable : + 32.495.21.35.35
- Le directeur de course :
J.D. VANDENBROUCKE Portable +32.479.01.94.35
- Les officiels chargés d'assurer le contrôle réglementaire et l'arbitrage de la compétition en collaboration avec la direction de l'épreuve sont :
Président UCI : SAUER Kurt (USA)
Juge à l'arrivée : EECKHOUT Pascal
Com. 2 : VANDEPUTTE Stijn
Com. 3 : GENETELLI Laurent
Com. 4 : VANDEPEUTE Vincent

Opérateur Transpondeurs : BRUYERE Valérie
Com. Moto 1 : DE MEY Sébastien
Administrateur de course : VAN STEEN Freddy
Photofinish 1 : LIEGEOIS Claude
Délégué technique : FONTAINE Luc
Telecom Team Jury 1: HAVELANGE Michel
Commissaire Radio Tour : HAVELANGE Freddy
Info moto 1: LAUWAGIE Peter

Art. 20 Pénalités :

Le barème des pénalités de l'UCI (Union Cycliste Internationale) est le seul applicable.

Art. 21 Liste des prix en Euros :

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de €3640 selon le tableau ci-dessous :

PLACE	PRIX	PLACE	PRIX	PLACE	PRIX	PLACE	PRIX
1	560	6	205	11	90	16	90
2	485	7	195	12	90	17	90
3	400	8	175	13	90	18	90
4	250	9	160	14	90	19	90
5	220	10	90	15	90	20	90

Lotto Belgium Cup Women – Reglement 2026

1 BUT

Organiser une compétition internationale intitulée "LOTTO BELGIUM CUP WOMEN" destinée aux clubs belges et étrangers et aux équipes UCI. La compétition comprend les épreuves suivantes:

- 6 avril – Tour de Mouscron (WE 1.1)
- 1er mai – GP Immo Zone / Smetryns (WE 1.1)
- 25 mai – GP Mazda Schelkens – Borsbeek (WE 1.1)
- 20 juin – Elmos Dwars door het Hageland (WE 1.1)
- 5 juillet – Argenta Classic – Deurne (WE 1.1)
- 11 juillet – Dwars door Wingene (WE 1.2)
- 18 août – Egmont Cycling Race Women (WE 1/1)
- 2 septembre – Muur Classic Grammont (WE 1.2)

Toutes les épreuves susmentionnées appartiennent au calendrier UCI 2026.

2 PARTICIPATION

2.1 Choix des équipes

- Un maximum de 25 équipes de maximum 7 (minimum 5) coureuses peut participer à chaque épreuve de la Lotto Belgium Cup Women.
- Les UCI WorldTeams féminines belges ou leurs équipes de développement continentales sont obligées – sur base de leur statut – de participer à chaque épreuve comptant pour la Lotto Belgium Cup Women 2026.
- Les UCI ProTeams féminines belges ou leurs équipes de développement continentales sont obligées – sur base de leur statut – de participer à chaque épreuve comptant pour la Lotto Belgium Cup Women 2026.
- Sur base de leur statut, les équipes UCI continentales féminines sont obligées de participer à chaque épreuve de la Lotto Belgium Cup Women 2026.
- Les clubs belges avec au moins 12 coureuses affiliées peuvent poser leur candidature, au plus tard le 30/01/2026 via www.belgiancycling.be. Les noms des coureuses affiliées, y compris leur UCI-ID, doivent être mentionnés dans la candidature.
 - o Des candidatures valables et reçues dans les délais, les clubs seront sélectionnés sur base du classement final des Women Cycling Series 2025. Le top 7 des clubs belges de ce classement sera retenu.
 - o Les clubs sélectionnés s'engagent à participer à toutes les épreuves de la Lotto Belgium Cup Women, pour autant qu'ils aient le droit de prendre le départ en vertu de l'article 2.1.005 du règlement de l'UCI.
 - o La communication des équipes retenues par la Commission Route se fera au travers du site internet www.belgiancycling.be.
- Chaque organisateur est tenu d'inviter au moins 5 équipes étrangères.
- Les équipes retenues (clubs belges et équipes UCI féminines belges) s'engagent à participer à toutes les épreuves de la Lotto Belgium Cup Women à l'exception de Ronde de Mouscron.
- En cas de non-participation, chaque équipe engagée recevra une amende en vertu des règlements UCI, avec toutefois un minimum de € 250, qui servira à dédommager l'organisateur.

2.2 Wildcards

- Chaque organisateur peut en outre attribuer des wildcards à :
- des équipes belges :
 - o équipes de clubs.
 - o équipes mixtes (uniquement en cas d'épreuves classe 2).
 - o équipes nationales ou régionales.
 - des équipes étrangères (au moins 5) :
 - o WorldTeams (à l'exception des épreuves classe 2)
 - o ProTeams
 - o Equipes continentales
 - o Equipes de clubs
 - o Equipes mixtes (uniquement en cas d'épreuves classe 2)
 - o Equipes nationales

2.3 Coureurs transférés pendant la compétition de la Lotto Belgium Cup Women

- Les coureuses à qui un transfert a été octroyé pendant la compétition de la Lotto Belgium Cup Women ne peuvent pas gagner des points pour leur nouveau club. Leurs points compteront bien pour le classement individuel « Meilleure coureuse belge », si d'application.

3 INSCRIPTION EPREUVES

- Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe belge inscrite enverra à l'organisateur, au travers du système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms et l'UCI-ID des coureuses titulaires autorisées et max. 50% de réserves, via le site internet de Belgian Cycling (www.belgiancycling.be).
- 72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve, les équipes enverront à l'organisateur, au travers du même site internet de Belgian Cycling, le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour, avec les noms et UCI-ID des titulaires et max. 50% de réserves.

4 TIRAGE AU SORT VOITURES SUIVEUSES ET REGLEMENTATION

- Il y a un règlement identique pour toutes les épreuves renseignées, à l'exception des éventuels classements annexes.
- La distance de chaque épreuve comptant pour la "Lotto Belgium Cup Women" ne dépassera pas 140 km.
- L'ordre des voitures d'équipes est déterminé selon le règlement UCI.

5 CLASSEMENTS

- Au minimum 50% des épreuves reprises au calendrier sous le point 1 doivent avoir été disputées pour qu'un classement final soit établi.
- Aucun point ne sera attribué pour le classement par équipes et le classement individuel « Meilleur Belge » pour la course Ronde de Mouscron du 6 avril 2026.

5.1 Quels clubs/équipes et coureuses entrent en ligne de compte pour les classements?

- Seules les équipes retenues selon l'article 2.2 entrent en ligne de compte pour les points de la Lotto Belgium Cup Women 2026.

- Toutes les coureuses de nationalité belge seront reprises dans le classement individuel meilleure belge.
- Les équipes étrangères entrent seulement en ligne de compte pour le classement général par équipes lorsqu'elles participent à au moins 6 des 11 épreuves de la Lotto Belgium Cup Women.

5.2 Classement par équipes

- Pour déterminer le classement par équipes de chaque épreuve, les temps des trois premières coureuses de chaque équipe sont additionnés.
- En cas d'ex aequo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leur trois premières et mêmes coureuses. Si l'ex aequo subsiste, les équipes sont départagées par la place obtenue par leur meilleure coureuse.
- Barème des points épreuves: 40 ; 38 ; 36 ; 34 ; 32 ; 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18 ; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 points jusqu'à la dernière place.

5.3 Classement final – Classement par équipes

- Pour déterminer le classement général par équipes, les points remportés par les équipes dans chaque épreuve sont additionnés.
- Les équipes classées ex aequo dans le classement général de la "Lotto Belgium Cup Women" seront classées en premier lieu selon la/les meilleure(s) place(s) obtenue(s) par l'équipe dans les différentes épreuves ou en deuxième instance d'après la/les meilleure(s) place(s) des coureurs des équipes concernées.
- Barème des prix: 10.000€ – à répartir: 1750€ – 1400€ – 1250€ – 1050€ – 900€ – 750€ – 600€ – 500€ – 400€ – 400€ – 300€ – 300€ – 200€ – 100€ – 100€ ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées.

5.4 Classement individuel 'Meilleure Belge'

- Par épreuve, il y a une répartition des points selon le résultat des 25 premières coureuses (résultat scratch) :
- Barème des points épreuves: 40 ; 38 ; 36 ; 34 ; 32 ; 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18 ; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 points jusqu'à la dernière place.
- Un maillot sera remis au leader dans le classement individuel 'Meilleure Belge' après chaque épreuve. Ce maillot ne peut toutefois pas être porté en course.

5.5 Classement final individuel 'Meilleure Belge'

- Le classement final individuel 'Meilleure Belge' de la Lotto Belgium Cup Women sera établi en additionnant les points individuels gagnés par les coureuses dans toutes les épreuves.
- Les coureuses classées ex aequo dans le classement individuel par points de la « Lotto Belgium Cup » seront classées en première instance selon la/les meilleure(s) place(s) obtenue(s) dans les différentes épreuves. En cas de nouvelle égalité, le résultat de la dernière épreuve sera prépondérant.
- Barème des prix : 5.000€, à répartir comme suit: 1300€ – 1000€ – 700€ – 450€ – 350€ – 300€ – 250€ – 250€ – 200€ – 200€ ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées.





OLIVIERSTRAAT 95
3111 WEZEMAAL
T. 016 58 19 18
INFO@VERMARCSPORT.BE



MEENENSESTEEWEG 356B
8800 ROESELARE
T. 051 62 28 95
ROESELARE@VERMARCSPORT.BE

Calendrier



Belgium cup women

Kalender 2026

06.04	Ronde de Mouscron
01.05	GP Schellebelle
25.05	GP Mazda Schelkens
20.06	Dwars door het Hageland
05.07	Argenta Classic Deurne
11.07	Dwars door Wingene - Danneels Ladies Classic
18.08	Egmont Cycling Race
02.09	Altebra MuurClassic Geraardsbergen





WWW.MOUSCRON.BE



M E R C I A N O S



beCbank



EKOI



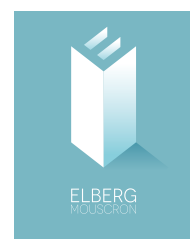
★EUROSPORT



PARTENAIRES



AGENCE DE VOYAGES - AUTOCARS
LEADER TOURISME





TALENT RECHERCHÉ ?

Et trouvé !

Parce que c'est possible **Lotto**